CAP VIAS

Professionnels

Programme de formation

Être référent VIAS en établissement

Exercer sa mission de personne ressource sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées en ESSMS

En bref

Public	Professionnels d'ESSMS désignés ou pressentis comme référents VIAS, ou intéressés par cette fonction	**Prérequis**	Avoir fait une formation VIAS ou avoir une expérience sur le sujet
Lieu et modalité	En présentiel, dans votre établissement Déplacement France entière	**Effectif**	4 à 12 personnes
Durée	2 jours (14 heures)	**Dates et délais**	1 mois
Intervenante	Morgane de Zan, formatrice et sexologue clinicienne	**Tarif**	**1 200 € par jour, soit 2 400 €** Hors frais de déplacement TVA non applicable.

Objectifs

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

1. Situer le cadre juridique et éthique de la fonction de référent VIAS
2. Identifier les missions du référent VIAS
3. Adopter une posture de référent VIAS et identifier les freins à l'exercice de ses missions
4. Identifier les outils à mettre en place adaptés à son établissement

Contenu

Module 1 · Cadre juridique et éthique
Circulaire du 5 juillet 2021, recommandations de la HAS, repères juridiques et législatifs, droits des personnes accompagnées, principes éthiques de la fonction

Module 2 · Les missions du référent VIAS
Missions du référent, ce qu'il fait et ne fait pas, limites, relais et articulation avec l'équipe et les partenaires, à travers des cas pratiques

Module 3 · Posture et freins à l'exercice des missions
Posture de personne ressource, freins individuels, collectifs et institutionnels, leviers pour les dépasser, à travers des cas pratiques

Module 4 · Outils et fiche de missions
Quelques outils à mettre en place, dont la fiche de missions du référent VIAS adaptée à son établissement

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques avec remise d'un PDF en fin de formation
- Exercices, études de cas en sous-groupes, photolangage, jeux
- Méthodes active, expositive et interrogative

Moyens techniques

- Matériel d'animation et supports apportés par la formatrice
- Vidéoprojecteur, mur blanc, paperboard et salle adaptée au groupe par l'établissement

Modalités d'évaluation et documents

	Avant la formation	Pendant la formation	À l'issue de la formation	Après la formation
Évaluation	• Entretien d'analyse des besoins et des attentes	• Positionnement au début de la formation puis évaluation des acquis • Évaluation continue de la participation • Évaluation de la satisfaction des participants à chaud	• Évaluation finale de l'atteinte des objectifs	• Recueil de l'avis de l'établissement
Documents	• Recueil des besoins • Devis • Convention de formation • Conditions générales de vente • Règlement intérieur • Programme de formation • Convocation	• Supports projetés • Feuille d'émargement • Questionnaire de positionnement • Questionnaire de satisfaction à chaud	• Supports en PDF • Attestation de fin de formation (sous 10 jours ouvrés) • Certificat de réalisation • Facture	• Questionnaire de satisfaction à froid

Satisfaction : formation nouvelle, pas de données à ce jour.

Accessibilité

Pour toute demande d'adaptation (rythme, supports adaptés, etc.), contacter la référente handicap, Morgane de Zan, au moins 14 jours avant le début de la formation.

Adaptations possibles : outils et jeux adaptés, horaires flexibles, formation en demi-journées, rythme ajusté au groupe. L'accessibilité du lieu est vérifiée en amont.

Contact et devis

Morgane de Zan

07 44 41 50 90

morgane@capvias.fr

capvias.fr

Le contenu et la durée de la formation peuvent être ajustés selon les besoins de votre établissement : n'hésitez pas à me contacter pour en parler.